



ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24
(amiante)

Collectif: **Elimination Rapide de
l'amiante Défense des Exposés
aux Risques**

16bis, impasse du moulin de Canselade
24100 BERGERAC

TEL 06 88 46 55 33

Mail : cerader24@wanadoo.fr

Sommaire

Page 1: éditorial : mesures
sanitaires obligent

Page 2: - mesures d'organisations
transitoires

- nos amis écrivent ... et nos
remerciements.

- ci-dessous : ce qu'on ne peut plus
faire actuellement



- aux retardataires ... pensez à
régler vos cotisations 2020



ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24
(amiante)

Collectif: **Elimination Rapide de l'Amiante
Défense des Exposés aux Risques**

ANNEE 2020

Association loi 1901
Siège social : 16 bis impasse du moulin de Canselade
24100 BERGERAC

Tel : 06 88 46 55 33

Mail : cerader24@wanadoo.fr

Site : <http://www.cerader24.asso.st>

**Votre carte réglée va nous aider à
garder notre autonomie financière !**

**CONSULTEZ NOTRE SITE: Accès
- moteur de recherche
puis... site cerader24**

LE LIEN

L'information des adhérents du CERADER 24

MESURES SANITAIRES OBLIGENT ?

Quelle que soit notre appréciation des raisons qui motivent la poursuite des mesures "sanitaires" visant à sortir de la pandémie COVID 19 notre activité associative doit en tenir compte et c'est pourquoi nous avons dû modifier notre planning de réunions et de permanences jusqu'à la fin de l'année 2020.

MAIS SUR LA SITUATION GENERALE:

Nous subissons une désorganisation (apparente mais très bien structurée au niveau du pouvoir) dans laquelle nous mesurons une volonté de maintenir la population dans une situation de peur et de non perspectives face aux multiples contradictions des « politiques » en charge des dossiers sanitaires mais aussi économiques pour en rester à ces 2 seules dimensions.

3 choses paraissent évidentes :

- la prolongation de l'état d'urgence où la démocratie est confisquée au profit de méthodes dictatoriales de triste souvenir pour les anciens...

- la volonté affirmée de transférer les risques sur les édiles locaux et les populations pour se dégager des responsabilités et refuser par la suite toute procédure contre les responsables. Cela leur permet aussi d'avancer leurs pions en vue des municipales qui restent à venir en Septembre ?

- la casse accentuée de nos conquies sociaux sans possibilité de réactions sociales « dans la rue » muselées par le refus des rassemblements et une volonté de nous faire payer la « casse économique ». Le MEDEF, MACRON et PHILIPPE veulent en finir avec la faute inexcusable des employeurs ... après avoir supprimé les CHSCT ! (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)

- la mobilisation de tous les médias officiels publics et privés pour « endormir le populaire » ce qui ne passe pas aussi bien qu'ils le voudraient ... au contraire !! Le 1^{er} mai en a été un exemple récent ...

Nous n'en aurons que plus de difficultés pour faire aboutir nos propres doléances ... sans compter le retard énorme de tous les dossiers ... le 7 mai étant repoussé comme les précédentes audiences ... pour nous limiter à cet exemple. Et comment irons-nous soutenir les victimes ... ?

Espérons qu'ensuite, nous pourrons reprendre nos permanences comme indiqué sur nos cartes d'adhérents.

**MAIS POUR LES MOIS A VENIR NOUS DEVONS
MODIFIER NOTRE CALENDRIER D'ACTIVITES.**

**ALORS GARDEZ BIEN CE BULLETIN QUI PRECISE
COMMENT LES CHOSES VONT SE PASSER AU MOINS
JUSQU'À LA FIN DE L'ANNEE 2020 !**

**NOTRE VOLONTE : RESTER A VOTRE SERVICE, A VOTRE ECOUTE,
DISPONIBLES MALGRE CETTE SITUATION DIFFICILE.**

CONCERNANT LES PERMANENCES ET JUSQU'A FIN DECEMBRE 2020:

1 - Durant cette période, nous ne pourrons pas tout couvrir et c'est pourquoi **les permanences de LALINDE ne seront plus assurées.**

2 – **Les permanences de BERGERAC, (dossiers de malades comme anxiété et COVID 19) se dérouleront certains LUNDIS après-midi de 14 heures à 17 heures selon le calendrier suivant tenant compte de nos autres activités :**

- le 15 juin 2020
- le 29 juin 2020
- le 6 juillet 2020
- le 20 juillet 2020
- le 31 août 2020 (seulement s'il y a des urgences)
- le 14 septembre 2020
- le 28 septembre 2020
- le 12 octobre 2020
- le 26 octobre 2020
- le 9 novembre 2020
- le 23 novembre 2020
- le 14 décembre 2020

3 – **Les venues au local : Dossiers en cours ou nouveaux venants, vous prendrez rendez-vous en appelant le 06 88 46 55 33 ...** de façon à fixer l'heure de votre venue pour respecter les distances physiques entre personnes et nous vous demanderons de venir avec vos masques (mais sans les gants dont l'utilité n'est pas démontrée). Gel et savon seront disponibles sur place. Si la porte n'est pas ouverte, frappez au carreau !

4 – Si des amis venaient sans prévenir, **ils devraient attendre dans leur véhicule** au cas où les places d'accueil seraient déjà occupées.

RAPPEL : pour les dossiers, bien garder les pratiques habituelles d'information et de contacts nécessaires par rapport aux caisses, médecins, tribunaux ... pour que le déroulement soit assuré et qu'il y ait le moins possible de difficultés. En cas de grande urgence, nous pourrons fixer des rendez-vous particuliers.

Annick nous a émus

En nous adressant son pouvoir parce qu'elle ne pouvait pas venir à notre assemblée générale ...

« le temps sans lui n'en finit pas ... 12 ans qu'il est parti ... et je n'oublie pas votre aide et je suis tous vos efforts à chaque lecture du LIEN ... Bravo ! Du haut de mes 92 ans je vous dis merci et bon courage ! »

Et Marie France interpelle tous nos amis

Je vous envoie la modique somme de ... euros car, étant actuellement très malade, je vois beaucoup de médecins qui prennent des dépassements d'honoraires et la plupart des médicaments que je dois prendre ne sont que peu ou plus remboursés ... où allons-nous ... car, bientôt, on ne

pourra plus se soigner ... Que votre association continue à faire beaucoup pour les victimes

Annick, Marie France, les mots nous manquent pour exprimer ce que nous ressentons Amitié, fidélité, fraternité, besoins ... et c'est à nous de vous dire merci pour tout ce que représentent ces messages de nos amis forts de leur sens HUMAIN !

Claude s'exprime :

Vraiment, je compatis avec vous sur ce qui se passe actuellement en France et dans le monde entier. Très bel avenir pour notre descendance ? Je vous félicite, tous les bénévoles qui défendent nos causes et je vous et leur souhaite longue vie. Bravo sur l'article concernant les hospitaliers et autres « fonctionnaires ». Recevez toute ma sympathie.